

AVIS DE COURSE

**SÉLECTIVE CHAMPIONNAT DE France FLOTTE COLLECTIVE
DÉRIVEUR DOUBLE ET CATA
DU 7 au 8 Avril 2018
ROYAN
RÉGATES DE ROYAN 17015
Grade : 5A
Série : RS FEVA / TWINCAT 15**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par : **LES RÉGATES DE ROYAN**

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est une régata de flotte collective en dériveur et catamaran

- **Dériveur Double sur RS FEVA. (16 équipages Max)**
- **Catamaran Double sur TwinCAT 15. (12 équipages Max)**

Selon les prescriptions pour ce type de compétition, les bateaux seront fournis par l'organisateur et seront attribués aux coureurs par tirage au sort.

Cette régata est ouverte à tous les minimes. (12,13 et 14 ans). Licenciés dans la Nouvelle Aquitaine.

3.2 Les équipages admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :

**RÉGATES DE ROYAN
PROMENADE PIERRE DUGUA DE MONS
PORT DE PLAISANCE
17200 ROYAN**

Au plus tard le : **5 AVRIL 2018. MINUIT**

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs.

3.4 L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par rapport au nombre de bateaux mis à disposition. L'ordre d'arrivée des inscriptions sera retenu avec mise en place d'une liste d'attente.

4. DROITS A PAYER

- . Droits d'inscription : **28 €**
- . Caution mise à disposition du bateau : **100 €** l'ordre (chèque à l'ordre des Régates de Royan)

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	7 AVRIL 2018	10h30
Clôture des inscriptions		12h30
Tirage au sort et Briefing		13h00
Remise des prix	8 AVRIL 2018	16h30

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
7/04/2018	14H30 Pour course d'entraînement et courses à suivre.	Tous Classes
8/04/2018	11h00 Pour courses à suivre.	Toutes Classes

Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
Afficher suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 En fonction du nombre de participants et du nombre de voiliers disponibles, des poules de coureurs seront constituées par tirage au sort.

Le système de points à minima, RCV A 4.1, S'appliquera.

Chaque coureur recevra le nombre de points correspondants à sa place, indépendamment de sa catégorie. (Masculin ou féminin)

11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Hébergement possible sur Royan :

-Logis les bleuets 21 façade de Foncillon 17200 Royan 05 46 38 51 79

- Hotel Colinette 16 avenue de la Grande plage St Georges de Didonne 05 46 05 15 75

- camping CAMPEOLE Clairefontaine 6 rue du colonel Lachaud 17200 Royan 05 46 39 08 11

- Camping la Triloterie 44T avenue Aliénor d'Aquitaine 17200 Royan 05 46 05 26 91

14. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
ROYAN	ROYAN	7/04/2018	16 :19	10 :10	40/46
		8/04/2018	17 :28		35